



# Erasmus+

## **Déclaration en matière de stratégie Erasmus**

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a l'ambition d'amplifier ses relations avec les universités européennes et mondiales d'excellence lui permettant de gagner sa visibilité à l'international et de jouer un rôle déterminant dans l'établissement de partenariats de formations et de recherche. L'ULCO est une université située sur la zone littorale du Nord de la France. De par sa position géographique particulière, elle a développé des thématiques spécifiques en lien avec sa situation sur les zones côtières et portuaires : transformation des produits halieutiques (pêche), management portuaire / logistique, environnement dans son sens large : industriel (port industriel), en Droit spécifique au littoral, en biologie marine.

Les partenariats recherchés concernent des établissements situés de préférence, mais pas exclusivement, sur le littoral, de taille similaire et présentant des problématiques socio-économiques et environnementales proches. Il est ainsi plus évident de trouver des thématiques communes qui correspondent aux filières d'excellence définies dans le cadre du projet d'établissement. La Commission Relations Internationales a défini début 2013 plusieurs zones géographiques cibles : d'une part en Europe, il est convenu de relancer les coopérations transfrontalières. Ceci s'explique par notre position géographique : l'ULCO est située à moins de 30 kilomètres de la frontière belge et le tunnel sous la Manche part de l'un de nos sites de formation. Afin de devenir plus attractif vis-à-vis de ces pays (Belgique / Pays-Bas et Royaume-Uni), la mise en place de quelques formations de niveau Master en anglais est encouragée. A cet effet, il est prévu une aide linguistique aux équipes pédagogiques qui souhaitent aller dans ce sens. De plus, afin de garantir la qualité de la formation dans ces Masters, les cours seront donnés de préférence par des anglophones ou des professeurs invités ainsi que des enseignants accueillis en mobilité. Cependant, et il est important de le préciser, la francophonie n'est pas oubliée et nos coopérations avec les pays francophones de la Méditerranée, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie sera maintenue. D'autre part, pour les pays tiers (hors UE) le Brésil, la Chine, le pourtour méditerranéen, Asie du Sud-Est ont été définis comme prioritaires.

L'ULCO fait partie de plusieurs consortiums universitaires (Universités marines (<http://www.universites-marines.fr>), USTH (Vietnam : <http://usth.edu.vn>)) pour valoriser les formations d'enseignement supérieur (masters, doctorat, ...), participer à des formations internationales d'excellences et favoriser la mobilité. La mise en place d'accords de coopération avec ces derniers s'accompagnera d'aides linguistiques proposées aux étudiants. Ces pays et zones géographiques ont été ciblés en tenant compte des activités de l'établissement mais également des cibles définies par nos partenaires des collectivités territoriales. L'un des objectifs fixé, en relation avec les demandes des entreprises, est d'améliorer le niveau en langue, notamment en anglais, de nos étudiants. Aussi, notre but à moyen terme est que chaque étudiant ayant obtenu un diplôme de second cycle (Master) ait bénéficié d'une mobilité au cours de son cursus. Notre priorité est donnée à ces étudiants, notamment par le biais des stages à l'étranger et des doubles-diplômes. A ce sujet, l'ULCO possède sept doubles-diplômes, dans des domaines variés comme le Tourisme Littoral, l'Environnement, les Mathématiques, le Sport (STAPS).

Ces coopérations sont encouragées et le service RI finance régulièrement les déplacements préparatoires qui précèdent leur mise en place. Le service aide également à l'élaboration des conventions, dans le respect de la législation. De plus, l'ULCO souhaite à terme que les diplômés délocalisés actuellement à l'étranger soient transformés progressivement en doubles-diplômes dans le cadre de la nouvelle offre de formation. Toutefois, le programme Erasmus reste le programme phare de la

mobilité : ce sont ici les étudiants de premier cycle qui sont encouragés à y participer. Nous pouvons nous appuyer ici également sur les collectivités locales qui favorisent la mobilité de nos étudiants par le biais d'aides financières.

Il est toutefois évident que la mobilité étudiante ne pourra être effective que si nos propres enseignants y sont sensibles et participent eux-mêmes à des mobilités et / ou accueillent nos collègues européens. Aussi, la mobilité des enseignants ne sera pas négligée et devra aller de pair avec celle des étudiants. L'ULCO doit donc œuvrer pour doubler sa capacité d'envoyer ses étudiants à l'étranger pour atteindre la barre des 2 %, considérée comme la marque d'un véritable dynamisme.

L'ULCO ne participe plus à des projets européens depuis quelques années, malgré plusieurs demandes déposées via le programme Tempus dans lesquels nous étions participants. La direction de l'établissement souhaite relancer cette dynamique en renforçant dans un premier temps ses réseaux. Il est prévu le recrutement d'un Chargé de mission qui aura, entre autres, pour tâche de relancer ces programmes. Une campagne de déplacements sera prévue dans les pays cibles et les principaux partenaires actifs pour présenter notre nouvelle offre de formation, qui se mettra en place à compter de 2014. Le lien sera fait avec les nouveaux programmes européens afin d'y travailler avec nos partenaires. Il sera demandé également une diffusion plus active des informations sur les programmes existants. Le service de l'Insertion Professionnelle sera renforcé en effectif pour permettre de meilleures relations avec les entreprises, locales mais également transfrontalières, où la situation de l'emploi est plus favorable que la nôtre. Cela se traduira également par des modules de rédaction de CV et lettres de motivation dans ces langues. Nous nous appuyons également sur notre Centre d'Entrepreneuriat Littoral qui œuvre pour inculquer l'esprit d'entreprendre aux étudiants.

Le développement de Masters doubles, voire multiples, est l'objectif prioritaire fixé par l'ULCO. Il va de soi que la mise en place de ces Masters d'excellence doit s'appuyer sur la Recherche et se faire en lien avec les entreprises afin de répondre au mieux à leurs attentes. Nous possédons une certaine expérience dans le montage de ces cursus et notre but est d'obtenir désormais des financements pour leur assurer une plus grande visibilité internationale et accueillir les meilleurs étudiants mondiaux. Il est de ce fait indispensable de s'organiser en réseaux solides. A terme, le montage de Doctorats pourra être envisagé, en s'appuyant sur notre expérience précédente. Un lien université-entreprise innovant est le deuxième axe principal que nous souhaitons développer via les alliances de la connaissance. A terme, l'utilisation des ECVET dans ce domaine serait un grand pas de réalisé. La mobilité des personnels, enseignants et non-enseignants, par le biais de participation à des visites d'études ou programmes intensifs sera l'occasion d'échanger avec des établissements qui bénéficient d'une expertise dans ce secteur. Le développement de formation à distance (FOAD) est également une nécessité pour être davantage visible est attirer des apprenants de divers horizons. L'ULCO a mis en place depuis deux ans la première formation à distance au niveau national dans le domaine de la gestion intégrée des zones côtières. Le nouveau Programme va nous aider à créer une nouvelle dynamique avec de nouveaux concepts d'enseignement.